



## Evaluation de départ Boite automatique

### Procédure d'évaluation

Cette évaluation obligatoire (article L213-2) d'une durée d'une heure se déroule en situation de conduite hors et en agglomération à bord d'un véhicule école

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile

**Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel**

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures. Un support papier étalonné, rédigé en double exemplaire est utilisé pour ce bilan : l'original est remis à l'élève, un double est conservé avec la fiche de suivi de formation à l'auto école. Ce document est signé par le formateur ayant procédé au bilan, l'élève ou ses parents si celui-ci est mineur.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- Renseignements d'ordre général sur l'élève
- Son expérience de la conduite
- Sa connaissance du véhicule
- Ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- Ses habiletés
- Sa compréhension et sa mémoire
- Sa perception
- Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon)

### Détail des compétences évaluées

**Phase 1** : pour commencer et en situation statique le formateur interroge l'élève durant 20 minutes

**1 : renseignements d'ordre général** : sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur. C'est critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister de déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple

**2 : expérience de la conduite** : sur la base d'un questionnaire : permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite, contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

**3 : connaissances théoriques sur le véhicule** : Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples concernant la direction et le freinage

**4 : attitudes à l'égard de la sécurité et de l'apprentissage** : sur la base d'un entretien repérage de la motivation

#### **Phase 2 : le bilan continue en action mais hors circulation pour l'instant**

**5 : habilités** : hors circulation : installation au poste de conduite, manipulation du volant : après explication sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales

**6 : compréhension et mémorisation** : nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habilités. Capacité à citer dans l'ordre les opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter avec la boîte automatique.

#### **Phase 3 : l'évaluation se continue en action en et hors circulation pendant environ 30 minutes**

**7 : perception** : en circulation, à allure normale, en ville pendant environ 15 minutes en doubles commandes (autonomie : volant, clignotant, rétroviseurs) l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation et en fonction des indications données par les panneaux directionnels.  
L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui est intéressant pour la conduite.  
Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

**8 : émotivité** : les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) et les crispations gestuelles.

#### **Phase 4 : l'évaluation se termine par la transmission du résultat du bilan à l'élève pendant 10 minutes**

##### **9 : résultat de l'évaluation**

Le moniteur fait part à l'élève d'un résultat chiffré correspondant à un volume de formation prévisionnel, commente ce résultat et l'argumente.

**10 : proposition** : le moniteur demande à l'élève s'il accepte cette proposition. (pour les élèves mineurs, l'acceptation des parents est demandée.

##### **Remarque générales et informatives à l'attention des élèves.**

Pour les meilleurs bilans : 20 à 25h sont proposées

Pour les bilans moyens : 30 à 35 h (moyennes nationales) sont proposées

Pour les élèves présentant plus de difficultés : 40 à 45 h sont souvent nécessaires

##### **Cette proposition d'heures va dépendre de l'évolution de l'élève au cours de sa formation**

- ✓ Son assiduité
- ✓ La régularité de sa formation
- ✓ Son implication et sa motivation.

Cette prévision d'heures pourra être revue à la baisse ou à la hausse en fonction des évaluations faites en cours de formation. L'élève en sera informé et son adhésion, celle de ses parents s'il est mineur, lui sera demandée.